

23 octobre  
2023

**#projet #engagement #subvention**

ÉCONOMIE - EMPLOI

## CONTRAT DE VILLE - APPEL À PROJET 2024

**Le Contrat de ville d'Istres Ouest Provence arrive à échéance, et pour l'année 2024, il sera remplacé par un nouveau contrat métropolitain.**

Une approche collaborative, dirigée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'État et les communes, a été initiée en mars 2023, impliquant l'ensemble des acteurs institutionnels. L'objectif est de finaliser ce nouveau contrat, qui se distingue par sa capacité à définir des orientations spécifiques pour chaque commune au moyen de conventions communales.

En attendant ces orientations, un appel à projets transitoire à l'échelle métropolitaine est ouvert du **23 octobre 2023 au 1er décembre 2023**.

Retrouvez les informations et les modalités administratives via les documents :

- [Lancement AAP CDV 2024](#)
- [Appel à projets 2024 Miramas](#)